

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP 11 DE RAMSAR: SAMEDI 7 JUILLET 2012

Samedi 7 juillet, la CdP 11 de la Convention de Ramsar a poursuivi ses travaux, réunie en séance plénière toute la journée. La plénière a adopté l'ordre du jour puis a procédé à l'examen du règlement intérieur, à l'élection du président et des vice-présidents, à la désignation du Comité de vérification des pouvoirs et à l'établissement du Comité des finances et du budget, au traitement de la question d'admission des observateurs et à la considération des rapports du Comité Permanent (CP), du Comité d'examen scientifique et technique (CEST), du programme de mise en œuvre de la communication, de l'éducation, de la participation et de la sensibilisation (CEPS), d'une déclaration de la Conférence mondiale des ONG sur les zones humides, et du rapport du Secrétaire général de Ramsar. La journée s'est terminée par un exposé spécial sur la conservation et l'utilisation durable des zones humides de la Roumanie. Le Comité de vérification des pouvoirs s'est réuni dans l'après-midi. Un certain nombre de manifestations parallèles ont eu lieu à l'heure du déjeuner et dans la soirée.

LA PLENIERE

LES QUESTIONS D'ORGANISATION: Le président du CP de Ramsar, Yeon-Chul Yoo, République de Corée, a ouvert la séance plénière samedi matin. Les délégués ont adopté l'ordre du jour (COP11 Doc.1 Rev.1) et le règlement intérieur (COP11 Doc.2 Rev.1). L'adoption de la règle 5 (sur la notification de l'ordre du jour de la CdP) et la règle 26 (sur le Comité de la Conférence et autres comités et groupes de travail) a été reportée après une discussion sur, entre autres sujet, la possibilité de tenir des réunions à huis clos du Comité de la Conférence.

La Conférence a élu Rovana Plumb, ministre de l'environnement et des forêts, Roumanie, en tant que présidente de la CdP 11, et Mihail Făcă, secrétaire d'Etat, Agence nationale pour la protection de l'environnement, Roumanie, comme suppléant. Avec Făcă pour président, la plénière a élu Mohammed Saif Al Afkham, Emirats Arabes Unis, de la région de l'Asie, et Nancy Céspedes, Chili, de la région néo-tropicale, comme vice-présidents.

La CdP a désigné au Comité de vérification des pouvoirs, des représentants de chaque région: Sidi Mohamed Abdou Ould Lehlou, Mauritanie, pour l'Afrique; Eiji Hatano, Japon, pour l'Asie; Helle Liemann, Danemark, pour l'Europe; Erick Fernando Cabrera Castellanos, Guatemala, pour les néo-tropiques; un délégué à déterminer, Etats-Unis, pour l'Amérique du Nord, et Usher Georgina, Australie, pour l'Océanie.

La CdP a également établi un Comité des finances et du budget et a nommé un membre issu de chaque région pour siéger avec les membres de la sous-commission des finances du Comité permanent. Le Secrétariat a précisé que le président de la sous-commission des finances du CP, de Finlande, n'y représente pas la région Europe, et que par conséquent la région pouvait y nommer deux membres. La CdP y a nommé les représentants de la Suisse et du Danemark pour l'Europe, du Japon pour l'Asie, d'Afrique du Sud pour l'Afrique, d'Antigua et Barbuda pour les

néo-tropiques, du Canada pour l'Amérique du Nord, et des îles Fidji pour l'Océanie. L'après-midi, la CdP a adopté la liste des observateurs actuels.

LES RAPPORTS: Rapport du Président du CP: Le président du Comité permanent Yeon-Chul a donné un aperçu des activités du CP au titre de la période 2008-2012 (COP11 Doc.5). Le Comité a tenu cinq réunions au cours desquelles il a procédé: à la revue des travaux du Secrétariat et du budget; à l'examen des rapports sur les travaux recommandés par le CEST et par le Comité de supervision du programme de CEPS; et à la discussion des projets de résolutions. Yeon-Chul a évoqué cinq questions nécessitant un examen à la CdP 11: résolution de la question de l'accord concernant l'hébergement du Secrétariat; résolution de la question du financement à long terme; intensification de la coopération avec d'autres instruments; sensibilisation aux rôles économique et social des zones humides; et renforcement des capacités des Parties dans le domaine de la mise en œuvre de la Convention.

Rapport de la Conférence mondiale des ONG sur les zones humides: Petruta Moisi, Eco-Counselling Centre Galati, Roumanie, parlant au nom du Réseau mondial des zones humides, a présenté les recommandations de la Conférence mondiale des ONG sur les zones humides, qui a eu lieu juste avant la CdP 11, exprimant sa préoccupation concernant la dégradation continue des zones humides désignées et non désignées et concernant la non-application, par bon nombre de Parties, du concept d'utilisation rationnelle des zones humides dans la pratique. Elle a attiré l'attention sur les projets de résolutions consacrés: au tourisme durable, soulignant la nécessité de concilier tourisme et exigences locales sur les ressources des zones humides; aux dispositions institutionnelles encadrant le Secrétariat, qui devraient apporter des avantages clairs et susciter une plus grande implication de la société civile; à l'énergie, appelant à l'évaluation des effets cumulatifs des petites centrales hydroélectriques; et à l'utilisation des pesticides dans l'agriculture, exprimant des préoccupations face à l'augmentation potentielle de l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés pour le contrôle des nuisibles.

Rapport du président du CEST: Heather MacKay, présidente du CEST, a brieffé les délégués sur les travaux du Comité durant la période 2009-2012 (COP11 Doc.6). Elle a mis en exergue les nouveaux outils de communication, la collaboration avec d'autres institutions et conventions et les révisions apportées à la Fiche d'information et du Cadre stratégique de Ramsar. Elle a insisté sur la nécessité de se concentrer sur la mise en œuvre, et a souligné les défis posés à l'activité et à la capacité des correspondants nationaux du CEST et à la capacité limitée des membres du CEST à répondre aux demandes intersessions.

Dans le débat qui a suivi, le DANEMARK, la ROUMANIE, l'AFRIQUE DU SUD et la SUISSE ont remercié le CEST pour le travail accompli. L'AFRIQUE DU SUD a appelé à la résolution des défis présentés par la présidente du CEST. L'IRAN a souligné la nécessité d'améliorer la relation avec les divers organismes scientifiques.

Rapport sur la mise en œuvre du Programme de CEPS au titre de 2009-2015: Au cours de l'après-midi, Sandra Hails, du Secrétariat de Ramsar, a présenté le document "Aperçu de la mise en œuvre du Programme de CEPS de la Convention" (COP11 Doc.14), décrivant les principaux défis et les principales

réalisations de la dernière période triennale. Elle a souligné la nécessité: de la désignation, par les Parties, de correspondants nationaux distincts pour le programme de CEPS et pour le CEST par les parties; d'une meilleure communication entre les communautés du programme de CEPS et du CEST; et de l'élaboration de plans d'action nationaux de CEPS. Elle a souligné le rôle des quatre centres régionaux de Ramsar dans le domaine du renforcement des capacités et de la formation.

Hails a parlé de la réussite des activités qui ont entouré le quarantième anniversaire de la Convention de Ramsar et la Journée mondiale annuelle des zones humides. Elle a annoncé un nouvel outil, "Amélioration de l'utilisation rationnelle: Un cadre pour le renforcement des capacités" (COP11 Doc.34), et le débat prévu à la CdP 12 sur la mise en œuvre de la Résolution VII.8 (Directives encadrant l'établissement et le renforcement de la participation des communautés locales et des peuples autochtones dans la gestion des zones humides) et de la Résolution VIII.36 (La gestion environnementale participative en tant qu'Outil de gestion et d'utilisation rationnelle des zones humides).

En réaction au rapport sur le programme de CEPS, l'IRAN a souligné la nécessité de renforcer les capacités des centres régionaux et des ONG en matière de formation. L'AFRIQUE DU SUD, appuyée par l'INDE, le NEPAL et l'UGANDA, a souligné l'importance de la sensibilisation aux problèmes posés aux zones humides dans les rangs des politiciens et des parties prenantes de haut niveau, l'AFRIQUE DU SUD reliant cette discussion au point de l'ordre du jour consacré à l'hébergement institutionnel du Secrétariat de Ramsar (COP11 DR. 1). Le PEROU a souligné le besoin de directives concernant un programme de CEPS ciblant en particulier les femmes âgées autochtones, l'INDE partageant ses expériences en matière d'intégration des questions de CEPS dans les plans d'action, les EMIRATS ARABES UNIS soulignant les difficultés posées à la participation, et le KENYA témoignant de son appréciation pour le soutien que le Fonds des micro-subventions a apporté à ses projets de CEPS.

Rapport du Secrétaire général: Le secrétaire général de Ramsar, Anada Tiéga, a présenté le "Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la Convention au niveau mondial" (COP11 Doc.7), y compris les progrès, les réalisations, les défis et les voies à suivre au cours du prochain triennat, soulignant la valeur du tourisme lié aux zones humides et de l'étude EEE prévue sur l'eau et les zones humides qui permettra de démontrer l'importance économique des zones humides. Il a recommandé aux parties d'examiner la manière dont les zones humides sont intégrées dans d'autres stratégies et processus nationaux de planification, notamment, pour la lutte contre la pauvreté, l'eau, les questions côtières, les forêts, le développement durable, l'agriculture, et les stratégies et plans nationaux pour la biodiversité. Il a également souligné la nécessité de considérer la connectivité entre les eaux intérieures et le milieu marin.

Au sujet de l'utilisation rationnelle des zones humides, Tiéga a recommandé aux parties de dresser des inventaires nationaux des services fournis par les écosystèmes des zones humides, en fonction de leur importance dans les domaines de l'eau, de la biodiversité, de la production d'énergie, de l'emploi et de l'atténuation du changement climatique. Il a indiqué que les parties ont fait état d'une augmentation de 7% dans les politiques nationales des zones humides, depuis la CdP 10, précisant que cela était insuffisant et que certaines politiques doivent être mises à jour et intégrer les considérations liées au changement climatique.

Au sujet des sites de Ramsar, Tiéga a souligné la nécessité, pour tous les sites, d'avoir un plan de gestion. Il a exhorté les parties à impliquer les principaux acteurs, à intégrer un programme de CEPS dans leurs travaux et à faire meilleur usage du Registre de Montreux, faisant état de ses 48 sites actuellement répertoriés.

Au sujet de la coopération internationale, il a mentionné la contribution du Secrétariat à des processus internationaux, dont, entre autres, la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages, menacées d'extinction, la Convention sur les espèces migratrices et Rio +20. Il a souligné le rôle de l'agent de coordination du Partenariat, récemment embauché, dans le renforcement de la collaboration avec le PNUE, le Fonds pour l'environnement mondial et d'autres, ajoutant que les initiatives régionales sont une forme de collaboration importante.

Au sujet de la capacité institutionnelle, il a parlé de la nécessité de trouver un équilibre entre les attentes croissantes et la capacité limitée du Secrétariat, soulignant que les contributions impayées de 2011 et des exercices antérieurs s'élèvent actuellement à CHF 237 000.

Au sujet de l'adhésion, Tiéga a annoncé que la Convention de Ramsar comptait maintenant 162 parties, et a accueilli Grenade, le Turkménistan, le Bhoutan et le Laos en tant que nouvelles parties.

En réaction au rapport du Secrétaire général, plusieurs parties ont fourni des rapports sur la mise en œuvre au niveau national et sur la désignation de sites Ramsar, mettant en relief les points de préoccupation et les points d'intérêts qui y figurent. Le COSTA RICA et l'IRAN ont souligné l'importance de l'assistance technique apportée par la Convention de Ramsar aux parties contractantes, en particulier dans le domaine des questions juridiques et de la communication. Le COSTA RICA, le PEROU et CUBA ont appelé à l'accroissement et au renforcement des alliances stratégiques et des synergies avec d'autres instruments et institutions, le PEROU mettant en exergue le protocole d'entente historique entre la CDB et la Convention de Ramsar.

L'URUGUAY a demandé que deux de ses sites Ramsar soient retirés du Registre de Montreux. L'AFRIQUE DU SUD a souligné l'importance du renforcement des capacités des correspondants nationaux et a demandé que le budget de base comprenne le financement des réunions et le soutien des délégués. L'organisation ZONES HUMIDES INTERNATIONAL a souligné le besoin urgent de la mise à jour des données du Service d'information sur les sites Ramsar, géré actuellement par Wetlands International, précisant que ce projet de réaménagement s'inscrit dans le cadre du budget autre que celui central. L'INDE a fait état d'un manque de suivi dans de nombreux sites Ramsar, a souligné la nécessité d'indicateurs de performance clairs, et a suggéré qu'aucun autre site Ramsar ne doit être proclamé avant de s'assurer du suivi efficace des sites disponibles.

EXPOSE SPÉCIAL SUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES ZONES HUMIDES EN ROUMANIE: Grigore Baboianu, directeur exécutif, Administration de la réserve de la biosphère du Delta du Danube, Roumanie, a présenté un exposé sur la conservation et l'utilisation durable des zones humides de Roumanie, mettant en relief les huit sites Ramsar, qui s'étendent sur un total de 8250 km², et dont le plus grand et le plus ancien est la Réserve de la biosphère du Delta du Danube, quatre sites nouvellement désignés, couvrant 943,6 km², et huit propositions de sites couvrant environ 2000 km². A cours de la séance, James Leape, directeur général de WWF International, a présenté au président de la CdP 11, Făcă, le certificat de reconnaissance des quatre nouveaux sites Ramsar.

DANS LES COULOIRS

Les participants s'habituant à l'opulence caverneuse de leur espace de travail dans le Palais du Parlement, et commençant à travailler sur les points routiniers de l'ordre du jour, samedi matin, le Secrétariat a dû recourir à des jumelles pour voir les délégués assis dans les rangées arrières de la salle plénière, et ces délégués ont dû bigler des yeux pour discerner les occupants de la tribune lointaine. Heureusement, les principaux points inscrits à l'ordre du jour par la CdP 11 étaient beaucoup plus clairs à identifier par les participants. Ces derniers ont qualifié d'importantes, la proposition de révision de la Fiche descriptive de Ramsar et le Cadre stratégique et les implications de la Conférence Rio +20 pour la Convention de Ramsar, ainsi que ce qu'un délégué a appelé "l'épineuse" question de l'hébergement institutionnel du Secrétariat de la Convention de Ramsar.

Un observateur a fait remarquer que Rio +20 semble avoir suscité un sentiment d'urgence plus profond pour la mise en œuvre, donnant lieu à des discussions axées sur le fait que la Convention de Ramsar n'est pas seulement sur l'adhésion et le nombre de sites, mais aussi sur l'état écologique de ces derniers". Bien que le traitement des points routiniers de l'ordre du jour ait connu un démarrage lent, en particulier, celui relatif à l'approbation du règlement intérieur, l'après-midi, le Secrétariat a recruté des assistants équipés de talkies-walkies, pour relayer plus facilement les demandes du parterre de l'immense salle plénière - une évolution visant une plus grande efficacité et une plus grande urgence qu'un délégué chevronné a espéré être "un reflet de la volonté générale de la CdP 11".